



11 et 25 avril 2024

## SAVOIR COMMANDER UNE ÉTUDE À UN MAÎTRE D'ŒUVRE

### Connaître le cadre juridique de la mission de maître d'ouvrage public

Le lancement d'études est souvent le préalable à la réalisation des travaux d'aménagement, de réhabilitation ou de construction. De la définition du programme au choix de la procédure de commande publique, l'élu doit

connaître le cadre juridique dans lequel il exercera sa mission de maître d'ouvrage public. Publicité, type de marchés, organisation d'une consultation de maîtres d'œuvre seront abordés à l'aide de cas pratiques.



#### PUBLIC

Élus et techniciens des collectivités



#### LIEU

Agen



#### INTERVENANTS

**Alexandra ACED**,  
architecte conseiller  
**Nathalie HERARD**,  
architecte urbaniste, directrice



#### DUREE

2 matinées / 9h -12h30



#### INSCRIPTION

CAUE 47 : 05 53 48 46 70  
contact@caue47.com



#### TARIF

120 € adhérent  
180 € non adhérent

#### OBJECTIFS

- Connaître ses obligations en tant que maître d'ouvrage public : programme, coût prévisionnel.
- Définir son programme d'aménagement, construction ou réhabilitation.
- Connaître les marchés à procédure adaptée, procédures formalisées.
- Appréhender le contenu d'un dossier de consultation.

#### MATINÉE 1

- Le cadre de la commande publique.
- Les responsabilités du maître d'ouvrage public et les études préalables à prévoir.
- Exercice de définition d'un programme par groupe sur des cas concrets.

#### MATINÉE 2

- Les différents types de marchés : procédure adaptée et procédures formalisées (seuil, gestion de la publicité du marché...).
- Le marché à tranches et l'accord cadre.
- Le dossier de consultation : travail en groupe sur des cas concrets.
- Choisir l'offre d'un prestataire : illustration avec la remise de prestation rémunérée.

#### Témoignage d'élus

Monbahu, Allemans-du-Dropt...

#### INTERVENANT EXTERIEUR

Juriste

Renseignements  
au 05 53 48 46 70

contact@caue47.com

9, rue Etienne Dolet  
47 000 Agen

